Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 001-210100780-20260219-DE_010_2026-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHALLEX
Délibération n° 10-2026

Nombres de conseillers :	**18**	L'an deux mille vingt-six,
En exercice :	**18**	Le 19 février
Présents :	**10**	
Votants :	**15**	Le Conseil Municipal de la commune de Challex, dûment convoqué, est réuni sous la présidence d'Aline HOFER FAVRE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 février 2026

Présents : Aline HOFER FAVRE – Michel PETER – Patricia ALTHERR -— Brigitte FLEURY - Corentin RINALDI – Yoann FURNON - Françoise SUDAN – Martial MEDA –- Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA – Nolwenn SUDAN - Cyrielle CHAMOT – Xavier MAIRE - Nicolas JAN Marie-Julie SENEZE - Cédric HERNALSTEENS - Sandrine SHAW (arrivée à 19H58)

Absents ayant donné procuration : Jean-Pierre SZWED donne procuration à Aline HOFER FAVRE - Jocelyne BLAZER donne procuration à Brigitte FLEURY - Raquel CAJARAVILLE ORTIGUEIRA donne procuration à Patricia ALTHERR – Xavier MAIRE donne procuration à Michel PETER – Cyrielle CHAMOT donne procuration à Martial MEDA – Sandrine SHAW donne procuration à Françoise SUDAN (dans l'attente de son arrivée à 19H58)

Absents : Cédric HERNALSTEENS – Nicolas JAN

Secrétaires de séance : Michel PETER et Françoise SUDAN

Objet : désignation d'un(e) secrétaire de séance.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 dudit code, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après délibération, sont nommés secrétaires de séance : Michel PETER et Françoise SUDAN

Ainsi délibéré, les jours, mois et an que dessus ».

Pour extrait conforme,

Fait à Challex, le 19 février 2026

Le Maire,

Aline HOFER FAVRE

MAIRIE DE CHALLEX
DÉPARTEMENT DE L'AIN